

Tournée du VPR dans l'Ogoulou et la Mougoualaba

La réhabilitation des voies en ligne de mire



Pierre-Claver Maganga Moussavou saluant des notables dans un village de la Mougoualaba.



La réfection des voies et des ponts a été au centre de la tournée du VPR.



Dans chaque village visité, les populations se sont mobilisées pour accueillir la délégation du VPR.

J-C.A
Libreville/Gabon

LE vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, vient de séjourner dans la Ngounié, précisément dans les départements de l'Ogoulou (Mimongo) et de la Mougoualaba (Guiétsou). Dans sa suite, les responsables Afrique de l'Ouest et centrale de la "China

Construction First Group LTD", une entreprise chinoise spécialisée dans le BTP. Il s'agit de ceux-là même qu'il avait reçus le 22 mars dernier et à qui il avait fait état des besoins de notre pays en infrastructures communautaires. Dans la Ngounié, les interlocuteurs du VPR étaient invités à y apprécier l'état du réseau routier. Maganga-Moussavou leur a fait part de sa volonté de le voir être réhabilité au plus

vite, de manière à fluidifier le trafic routier et accélérer les échanges. La délégation venue de Libreville a ainsi parcouru plus d'une vingtaine de villages de l'Ogoulou, notamment de Bilengui à Etéké. Puis de Membé à Massima, avant de terminer son périple par le tronçon Ovala-Massika. Le lendemain, le VPR s'est rendu avec sa suite à Guiétsou. A chaque étape, il s'est arrêté pour exprimer aux populations

sa volonté de voir la qualité des routes s'améliorer durablement. Car pour lui, sans route, il n'y a point de développement. A cet égard, le retard enregistré par ces deux départements est le résultat de l'absence de voies de communication en bon état. D'ailleurs, a-t-il renchéri, son convoi a mis quatre heures de temps pour effectuer le trajet Yeno-Etéké, soit quelque 28 km. Pour le VPR, la situation actuelle de ces routes est largement imputable à l'inconséquence des hommes politiques de la province, qui mettent les luttes politiques au centre de leurs préoccupations, au détriment du bien-être des populations. Or, a-t-il pour-

suivi, en 2008 et alors qu'il était membre du gouvernement, il avait usé de son influence et de son entregent pour faire doter la Ngounié d'engins des TP destinés à l'entretien régulier de ces routes. La province fut, du reste, la seule du pays à bénéficier d'une telle dotation. Contre toute attente, lesdits engins n'ont jamais fait le travail pour lequel ils avaient été achetés et restent inexplicablement immobilisés depuis lors, pendant que le réseau routier s'est encore détérioré... A Guiétsou, en sus des travaux ci-dessus énumérés, "China Construction" devra construire une passerelle longue de cinquante mètres au moins, qui permettra de désenclaver la rive

droite et permettre aux élèves de traverser la rivière Mougoualaba en toute saison. Enfin, le VPR a recueilli les doléances des populations. Celles-ci se résument essentiellement à l'absence d'électricité, de la téléphonie mobile, de médicaments dans les dispensaires et d'une antenne radio. Dans d'autres patelins, il s'est agi de la construction de salles de classes supplémentaires et des logements d'astreinte pour enseignants. Maganga Moussavou a promis d'œuvrer à la résolution de ces problèmes. Car, a-t-il poursuivi, son souci premier est de voir les conditions de vie de ses compatriotes s'améliorer.

Législatives 2018

L'Union nationale appelle le CGE à fixer rapidement la date du scrutin

J.K.M
Libreville/Gabon

Par la voix de Casimir Oyé Mba, un de ses vice-présidents, cette formation politique a également qualifié de "politique", la récente décision de la Cour constitutionnelle.

DANS une déclaration rendue publique, le 2 mai dernier, au siège de sa formation politique, Casimir Oyé Mba, un des vice-présidents de l'Union nationale (UN), a demandé au Centre gabonais des élections (CGE) "de fixer rapidement la date des élections législatives, de façon à permettre au mandat de la prochaine Assemblée nationale de débiter en septembre 2018". Non sans avoir qualifié la décision rendue par la Cour constitutionnelle le 30 avril écoulé, de "politique et non juridique". "Il s'agit d'une décision politique à cause des dénaturations de la loi, des dépassements de compétences que l'on décèle dans sa livraison, qui sont incompatibles avec l'attitude d'une juridiction devant un texte qu'elle est censée appliquer", s'est-il indigné. Non sans avoir dénoncé le fait que la Haute juridiction ait "outrépassé ses droits, en décidant la dissolution de l'Assemblée nationale et la cessation de fonction du



Photo : Chris Oyame



Photo : Chris Oyame

gouvernement". Selon lui, "Elle aurait dû se limiter à constater la vacance de l'Assemblée nationale, et laisser à l'autorité qui en a la compétence constitutionnelle, le soin de révoquer le gouvernement et de prendre les mesures nécessaires au renouvellement de la Chambre des députés". En réalité, à entendre l'ancien Premier ministre de feu Omar Bongo Ondimba, derrière cette décision, "l'objectif visé était de parvenir à un nouveau

report des élections législatives sans être obligé de proroger de nouveau le mandat des députés". Invitant les militants de l'UN à "demeurer fidèles à leur engagement en faveur d'élections justes et libres", tout en s'alarmant "de la gravité de la crise institutionnelle dans laquelle cette décision plonge le Gabon", Casimir Oyé Mba a réaffirmé la détermination de "l'UN à poursuivre son combat pour l'alternance démocratique au Gabon".

CRÉDIT FACILE
UN PRÊT QUI PERMET
D'AMÉLIORER SON QUOTIDIEN



Jusqu'au 30 juin 2018
Taux d'intérêt : 12% HT
Durée : Maximum 36 mois selon l'objet du prêt
Frais de dossier : 2,8% du montant HT sollicité avec un minimum de 90 000 FCFA HT
Montant disponible : Selon la quotité cessible
Crédit Disponible en 72 heures

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine